

## RAPPORTS DU CNIRE

### QU'EST CE QUE LE CNIRE ? : CONSEIL NATIONAL DE L'INNOVATION POUR LA REUSSITE EDUCATIVE

Le **CNIRE**, fut créé en **avril 2013** par **Vincent Peillon**, Ministre de l'Education Nationale et par la Ministre déléguée à la réussite éducative **Madame George Pau-Langevin**.

Composé de quarante membres représentants des acteurs institutionnels associatifs, économiques ainsi que des experts, il est chargé de travailler sur l'innovation pédagogique, et la recherche en éducation.

<b>Mission</b>	Développer la réussite éducative Mettre en valeur et mutualiser les innovations pédagogiques et institutionnelles à l'intérieur de l'école Rétablir un lien fort entre l'école et la société
<b>Objectifs</b>	Impulser l'esprit d'innovation en matière de réussite éducative Définir des thématiques de réflexion et les orientations Organiser le débat sur l'innovation Recenser et diffuser les pratiques innovantes et pertinentes et proposer leur évaluation Mobiliser les ressources et prendre appui sur les réseaux

Les investigations du CNIR ont fait l'objet de trois rapports :

- **1<sup>er</sup> rapport : 10 Novembre 2014**
  - Constat : acteurs trop faibles dans une institution trop rigide
  - *25 propositions*
- **2<sup>ème</sup> rapport : 26 septembre 2016**
  - Remédier à la solitude des enseignants innovants
  - Intégrer le numérique
  - Favoriser l'estime de soi et l'autonomie de tous par l'écoute et la formation
  - Agir sur le climat scolaire
  - *42 propositions*
- **3<sup>ème</sup> rapport : 29 mars 2017**
  - Rapprocher tous les acteurs de l'éducation
  - Construire une école plus juste et plus efficace
  - *10 propositions*

#### **1<sup>ER</sup> RAPPORT du CNIRE REMIS LE 10 NOVEMBRE 2014**

**Par Didier Lapeyronnie, Président du CNIRE**

**à Mme Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

#### **Synthèse du 1<sup>er</sup> rapport**

Plusieurs facteurs concourent à paralyser les acteurs investis dans cette perspective de l'innovation pédagogique (associations, collectivités territoriales, enseignants, parents).

**(Lire la suite...)**

#### **I. L'INNOVATION PERÇUE COMME UN PROBLEME**

**Constat : Réticences et méfiance de la communauté scolaire**

Un constat de l'état actuel de l'école, issu de travaux scientifiques et d'experts, a abouti à des observations préoccupantes : « *...inégalités croissantes, efficacité limitée, résultats en deçà des attentes,*

## RAPPORTS DU CNIRE

découragements, distance, augmentation du nombre d'élèves en échec, fort déterminisme social, accroissement des écarts, perte de confiance et d'estime de soi des élèves, mauvais climat, malentendus avec les familles ».

### 1) Se réapproprier ses pratiques professionnelles et sa liberté pédagogique

Face au pessimisme, à l'isolement et aux craintes de la communauté éducative, le **CNIR** propose aux enseignants de développer une **vision réformatrice de l'éducation, basée sur l'innovation et axée sur la réussite de tous.**

Des modes de fonctionnement innovants, à différents niveaux du système scolaire, sont préconisés visant à améliorer la perception du travail scolaire, la transmission des savoirs, le fonctionnement collectif, et les apports institutionnels par le biais de formations.

## II. PRINCIPES ET ORIENTATIONS DE L'INNOVATION

**Deux grands principes sont soulignés : « Faire tomber les murs et renforcer les acteurs »**

Au-delà des rigidités de l'institution, les acteurs sont encouragés à avancer dans leurs pratiques par un travail collectif, prenant en compte les partenaires sur le terrain, mais également les instances institutionnelles.

Les démarches volontaires innovantes doivent être accompagnées, valorisées, encouragées.

Trois conditions sont essentielles à l'innovation pédagogique :

- 1) **Obtenir l'engagement dynamique de tous (équipes, partenaires, parents, élèves).**
- 2) **Libérer les initiatives des enseignants en leur permettant d'accéder à l'autonomie professionnelle par la réflexivité sur leurs pratiques.**
- 3) **Permettre aux élèves de devenir des acteurs dans leur apprentissage.**

*L'innovation : un processus collectif d'apprentissage commun aux enseignants et aux élèves*

## III. LA FABRIQUE DE L'ENGAGEMENT : UNE ECOLE BIENVEILLANTE

- 1) **L'engagement, nécessaire dans toute interaction humaine doit aboutir à un travail commun.**
- 2) **En ce sens, la bienveillance crée un pont permettant la construction d'une relation d'estime et de respect, indispensable dans tout acte éducatif et ouvre les portes du plaisir d'apprendre.**

*« L'erreur n'est pas une faute mais une étape »*

La bienveillance doit être déclinée, organisée, accompagnée, dans le respect de l'individu, et présente dans toutes les strates du système éducatif.

## IV. LA FABRIQUE DE L'OUVERTURE : UNE ECOLE ACCUEILLANTE

---

**Rappel à la loi du 8 juillet 2013 : « L'école se construit avec la participation des parents, qu'elle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative. »**

---

Construire les compétences dépend d'une **réelle communication** entre tous les acteurs (enseignants et professionnels, élèves, parents et collectivité), dans un objectif de coéducation.

Une **aide à la parentalité** peut s'avérer nécessaire ainsi qu'un recentrage sur les préoccupations des familles.

Dialogues, écoute, médiations, conseils doivent se mettre en place pour assurer un réel partage des responsabilités et une meilleure compréhension des enjeux scolaires.

## V. LA FABRIQUE DE LA COMPETENCE : UNE ECOLE PERFORMANTE

## RAPPORTS DU CNIRE

Compétences individuelles, pédagogiques et collectives se conjuguent pour former un terreau sur lequel l'innovation dans les pratiques peut véritablement se développer et mener à la réussite.

Dans ce but, l'évaluation doit être repensée et donner lieu à des formations suivies, menant à un processus d'intériorisation des compétences professionnelles.

- **Résumé des 25 propositions en fin de rapport 1**
- **Lire le rapport 1 : lien ci-dessous**

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/11\\_Novembre/91/4/2014\\_rapport\\_cnire\\_web\\_366914.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/11_Novembre/91/4/2014_rapport_cnire_web_366914.pdf)

**En bref :**  
bienveillance,  
concertation,  
médiation, réflexivité,

**2<sup>ème</sup> RAPPORT du CNIR REMIS LE 26 SEPTEMBRE 2016**

Par Françoise Sturbaut Provisoire de Lycée et Présidente d'Education et  
Devenir,

Présidente par intérim,

À Mme Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche

### Synthèse du 2<sup>ème</sup> rapport

Aujourd'hui il est nécessaire de faire évoluer l'école en répondant aux besoins de reconnaissance des élèves, en incluant pleinement la **révolution numérique dans les pratiques pédagogiques**, en adaptant l'enseignement selon des objectifs incontournables : **développer la coopération, libérer la parole, diversifier les parcours.**

[\(Lire la suite...\)](#)

### I. PRINCIPES, ORGANISATION ET ORIENTATIONS

---

*L'école face aux critiques : «ce qui est questionné, est tout autant la transmission des savoirs et l'acquisition de connaissances que la réduction des inégalités ».*

---

Le **CNIRE** a privilégié une approche qualitative, analytique et systémique et s'inspire des travaux de l'**OCDE**, (Organisation de Coopération et de Développement Économiques), du **CNESCO** (Conseil National d'évaluation du Système Scolaire), de l'**IFE** (Institut Français de l'Éducation), et de l'**IGEN** (Inspection Générale de l'Éducation).

#### Recommandations :

- 1) **Intégrer pleinement les apports des neurosciences et des sciences de l'éducation.**
- 2) **Pendre en compte les effets de la révolution numérique dans les formations et la transmission des savoirs.** Ceci commence à être fait comme l'attestent nombre de témoignages.
- 3) **Changer les pratiques pour créer des temps et des lieux de construction et de concertation.**  
Aujourd'hui, cela commence à être le cas comme l'attestent des témoignages d'élèves et enseignants.
- 4) **Définir et cibler les grandes étapes ou moments de l'innovation, intitulée «fabriques».**
  - **Fabrique de la coopération** : «vecteur de transformation des relations et de l'institution» et garante d'une société solidaire.
  - **Fabrique de la parole** : sortir du «*déterminisme scolaire...marqueur social*»
  - **Fabrique du parcours** : assouplir le cheminement du parcours scolaire en tenant compte de la diversité des élèves.
- 5) **Les enjeux majeurs d'aujourd'hui**
  - ouvrir les «*territoires*» ;
  - rendre à l'**établissement** sa fonction comme « *lieu de vie* », à travers l'amélioration du climat scolaire.
- 6) **Les trois axes transversaux de la réussite :**
  - le numérique ;

**Enjeux indissociables et interdépendants**

## RAPPORTS DU CNIRE

- la **réforme du collège** et ses questionnements de fond (interdisciplinarité, langues, socle commun) ;
- la **formation** des professionnels.

L'innovation nécessite une véritable **ingénierie du changement** dans la **durée**, dans l'**ouverture**, dans les **institutions**, et à **tous les maillons de la chaîne**.

Pour les **élèves**, l'objectif visé est un «**mieux être**», pour les **enseignants** «l'entrée dans un **processus de développement professionnel continu et durable**».

### II. DE LA VIE DE L'ÉLÈVE

---

*« L'école, le collège, le lycée, ne sont pas de simples lieux d'apprentissage scolaire mais aussi des lieux essentiels de socialisation entre pairs et avec des adultes. »*

---

Comment y parvenir ?

#### 1) Mieux impliquer les élèves

- intégrer la notion de réglementation (coopérer pour s'approprier sa scolarité) ;
- dispositifs d'entre-aide (tutorat, médiation par des pairs) ;
- création d'un conseil de vie des élèves (responsabiliser) ;
- pratique du débat philosophique (estime de soi, apprentissage citoyenneté) ;
- classe inversée (l'élève devient transmetteur de savoir) ;
- Créer un sentiment d'appartenance (faciliter les interactions lors de «temps forts»).

#### 2) Rendre l'environnement facilitant

- Cadre spatial ;
- Cadre temporel ;
- Journal de bord.

#### 3) Soutenir les équipes

- permettre et favoriser l'enrichissement des pratiques (moments de partage et regards croisés de tous les professionnels de l'établissement) au sein des **commissions de suivi** et en lien avec les **GPDS (Groupes de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire)**
- Formation à l'élaboration des dispositifs de «raccrochage» (création de tutorats, et méthodes d'écoute active et empathique)

### III. LA FABRIQUE DE LA COOPERATION

---

*« L'implication de chacun dans la réussite du groupe développe davantage les apprentissages et les savoirs multiples »*

---



Deux notions sont complémentaires mais différentes dans les modes d'organisation du travail ...

- **Coopération** : chaque intervenant est responsable d'une partie du travail
- **Collaboration** : interdépendance professionnelle (responsabilité collective)

*Mieux apprendre à faire société.*

Conditions de la démarche coopérative					
	ressources	durée	climat de confiance et	répartition des	projet

## RAPPORTS DU CNIRE

évaluation	locales		communication	rôles	fédérateur
------------	---------	--	---------------	-------	------------

### IV. LA FABRIQUE DE LA PAROLE

Modalités					
Co-enseignement Privilégier le collectif	Partage des ressources numériques	Pédagogie différenciée Gérer l'hétérogénéité	Dévolution des rôles	Relever les défis à plusieurs Eviter la «compète»	Travailler sur les valeurs communes

*La parole comme « instrument de pouvoir et d'ascension sociale ».*

Bénéfices de la coopération			
Mieux apprendre	Mieux vivre ensemble	Mieux travailler	Mieux s'inscrire dans son environnement
savoirs faire sociaux	Valeurs communes	Développement personnel et collectif	Partenariats Dispositifs externes

La **maîtrise des compétences orales** est un facteur décisif non seulement dans le **déterminisme scolaire**, mais aussi dans l'**échelle sociale**.

C'est un **enjeu majeur** que de permettre à l'élève d'**adapter son discours** selon les situations auxquelles il est, et sera confronté...

De **spontanée et intuitive**, la parole doit devenir **construite, structurée, maîtrisée**. Au-delà des situations courantes, la parole doit être pratiquée de façon méthodique et précise.

#### 1) **Faire de l'oral un enseignement spécifique**

- Créer les conditions matérielles et didactiques (intégrer les EPI)
- Donner le goût de la communication

#### 2) **Favoriser l'apprentissage de la parole : préconisations, formations, outils**

- Outils numériques (exposition, motivation et individualisation des élèves) ;
- Stimulation langagière précoce (comptines, chants rythmés, dialogues) ;
- Espaces dédiés, lieux.

*L'oral : élément fondateur de tout*

*enseignement*

*Posture de l'enseignant : accompagnateur, facilitateur et déclencheur de la parole de l'élève*

### IV. LA FABRIQUE DU PARCOURS

Rappel à la **Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**

La **diversité des élèves** est une **réalité** à laquelle le système scolaire doit s'adapter.

*Intégrer  
Socialiser  
Autonomiser  
Fluidifier*

## RAPPORTS DU CNIRE

Prendre en compte les **réalités individuelles dans le balisage du parcours scolaire** s'avère indispensable. Dès lors, une réflexion est à mener sur la manière d'amener l'élève à retrouver **confiance en soi et bien-être** dans son cheminement vers la **citoyenneté et à la maîtrise de sa vie**.

**Favoriser l'adaptation** est une nécessité et doit être généralisée à tous les élèves.

Par quels moyens ? :

### 1) Développer les «facteurs d'ancrochage ou de raccrochage»

- Intégrer la spécificité des parcours ;
- Individualisation des modalités d'apprentissage ;
- Autonomisation ;
- Socialisation (estime de soi et cohésion) ;
- Utiliser l'hétérogénéité comme un atout (classes multi-âges) ;
- Impliquer les parents (création de conseils de parents).

### 2) Aider à la prise en charge de l'élève (alliance éducative, mutualisation de l'outil numérique, lien école/territoire).

## V. EDUCATION ET TERRITOIRE

Les acteurs de l'école et de la société civile doivent établir une **relation entre les établissements et les territoires qui «fasse» sens** en termes de reconnaissance, d'ouverture et de cohésion.

Les partenaires locaux ont un rôle important à jouer dans la qualité de l'éducation axée pour la réussite de tous.

**Par quelle méthode ?**

- Travailler par projets ;
- Identifier les acteurs du territoire et les dispositifs en cours (PEDT : projets éducatifs de territoire et PEL (projets éducatifs locaux) ;
- Co-construction avec les parents ;
- Culture partagée : créer une dynamique de territoire (éducation populaire : associations, fédérations) ;
- Ouvrir les lieux scolaires à d'autres publics ;
- Formaliser l'évaluation des partenaires.

Ouvrir sur les  
« territoires  
apprenants »  
Décloisonner

**En bref :**  
Ancrochage  
Balisage  
Tissage

### ➤ En fin de rapport 2 :

- **Références bibliographiques**
- **Actions ou dispositifs étudiés**
- **Proposition 2016** : tableau récapitulatif (42 propositions, 4 domaines : Pratiques professionnelles/Organisation scolaire/Développement professionnel/Gestion des ressources humaines).

➤ **Lire le rapport 2** : lien ci-dessous

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/Cnire/69/4/CNIRE-Rapport-Pour-une-ecole-innovante\\_633694.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Cnire/69/4/CNIRE-Rapport-Pour-une-ecole-innovante_633694.pdf)

3<sup>ème</sup> **RAPPORT** du CNIRE (Synthèse des travaux 2016-2017)  
Présenté le 29 mars 2017 à l'ensemble des membres  
Par M. Philippe Watrelot,  
Président du Conseil National de l'Innovation  
Pour la Réussite Educative (nommé le 29 Septembre 2016)

## RAPPORTS DU CNIRE

### Synthèse du 3<sup>ème</sup> rapport :

Pour ce dernier rapport, le conseil est en partie rénové. Il inclut des représentants de l'ESPE (Écoles supérieures du professorat et de l'Éducation) et de l'ENSER (École Supérieure de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) autour du thème :

« **Innover pour une école plus juste et plus efficace** ».

Le CNIR réaffirme la **lutte contre les inégalités** comme le principe au cœur de son engagement et sa mission axée sur : « **justice et efficacité** »

[\(Lire la suite\)...](#)

Le rapport est mené en **trois temps** :

### I. LES PIEGES ET LEVIERS DE L'INNOVATION

---

« **L'injonction à l'innovation apparaît presque comme un repoussoir pour un certain nombre d'enseignants** ».

---

La réussite d'une innovation est dans sa **diffusion** et sa **pérennisation**. Seule la **massification** engendre la **réussite**.

Cependant, en dehors de toute résistance au changement, certains enseignants perçoivent une volonté de culpabiliser la « pédagogie ordinaire ».

Loin de cette intention, le CNIRE se pose comme **observatoire des pratiques enseignantes**, et son but est, avant tout, de valoriser la **recherche en innovation**.

#### 1) Innovation et expérimentation

L'**innovation n'est pas une fin en soi**, mais plutôt un **moyen** et doit s'inscrire dans le **cadre d'une équipe**.

L'Éducation nationale s'est pourvue d'un département « recherche - développement - innovation - expérimentation » (DRDIE) et sa déclinaison dans les académies avec les CARDIE.

Quelles sont les recommandations ?

- **Assouplir les « rigidités »** : accorder plus d'autonomie aux établissements, passant ainsi d'une **logique « top-down »** (du haut vers le bas) à une **logique « bottom-up »** (du bas vers le haut) et à des **circulations « horizontales »**...
- Faire évoluer les fonctions d'encadrement

*Dépasser l'entre-soi  
Infuser dans l'enseignement  
classique*

#### 2) Peut-on apprendre à innover ?

Il est important de construire une **identité professionnelle** ayant une « **culture commune** ».

- **Intégrer** l'innovation dans les formations de futurs enseignants et personnels de direction (ÉSPÉ, ESENER, ...)
- **Construire** des compétences professionnelles :
  - Travail en équipes : animation de groupes et projets collectifs ;
  - Partenariats : dispositifs impliquant des intervenants extérieurs (parents, éducation populaire, associations) ;
  - Posture réflexive, analyse des pratiques ;
  - Formation de « praticiens en recherche »

*« Principe  
d'isomorphisme :  
on enseigne  
souvent comme on  
a été formé »*

#### 3) Passer de la formation au développement professionnel

---

**Rappel** : « **arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** » : *S'engager dans une démarche individuelle et collective de **développement professionnel***

---

## RAPPORTS DU CNIRE

Faire évoluer ses pratiques à travers l'identification de ses besoins, la confrontation, la réflexivité, l'acquisition de démarches innovantes issues de la recherche en éducation, voilà autant de pistes que le CNIRE pointe, comme étant aujourd'hui essentielles dans la formation et le développement de la profession d'enseignant (reprises aujourd'hui dans les ESPE).

### 4) Innover pour quoi faire ?

Quatre critères sont soulignés :

- **Nouveauté** : faire preuve de créativité ou d'inventivité.
- **Valeurs** : démarche au service de valeurs «justice», «efficacité».
- **Pouvoir** : réfléchir à une nouvelle forme de gouvernance.
- **Changements** : cf. *définition de l'innovation du Conseil en 2014, la démocratisation scolaire doit s'appuyer sur « une méthodologie de conduite du changement ».*

## II. INNOVER POUR UNE ECOLE PLUS JUSTE

Comment lutter contre les inégalités sociales et pour la réussite de tous nos élèves par le biais de l'innovation ?

---

« *L'école française fabrique de l'injustice scolaire* »

---

### 1) L'urgence de la lutte contre les inégalités

Plusieurs rapports en font état :

- L'ampleur et les formes des inégalités sociales et migratoires  
cf : le rapport du CNEC (Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire) « *Inégalités sociales et migratoires : comment l'École amplifie-t-elle les inégalités ?* » Septembre 2016
- l'OCDE : rapport PISA 2015 : « *plus on vient d'un milieu défavorisé en France, moins on a de chances de réussir à l'évaluation PISA 2015* »

*Nécessité de la mixité sociale et scolaire*

D'autres rapports s'accordent sur cette même constatation, en conséquence il est urgent que l'école française se remette en question en faveur d'une «*école plus juste*».

### 2) La convergence des préconisations

Les rapports PISA et OCDE notamment (enquêtes internationales), engagent la France à s'aligner sur les bonnes pratiques internationales. Dans sa note « *Ce que les enquêtes internationales PISA, TIMSS peuvent nous dire de l'École française* », le CNEC, a ciblé quatre points :

- **Vision** sociétale et économique des politiques scolaires ;
- **Liens** forts et continuité : programmes scolaires, formations initiales et continues des enseignants ;
- **Soutien** au travail des enseignants : interventions, mentorat, auto-évaluation ;
- **Gestion** de la difficulté scolaire et la différenciation pédagogique dès le primaire : rôle majeur de l'effet établissement et des pratiques collaboratives.

### 3) Des pistes déjà explorées : (Voir ci-dessus : rapports 1 et 2).

Il a été montré que notre système scolaire accentuait les inégalités **en ne luttant pas contre le déterminisme social**.

Deux «fabriques» (ou ateliers de réflexion), ont été mises en place pour trouver des réponses aux questionnements sur l'École de demain.

- « **Fabrique de l'explicite et de la motivation** ».
- « **Fabrique des alliances éducatives** ».

### 4) Lutter contre les inégalités par la pédagogie



---

## Libérer le rapport au savoir

---

Comment procéder ? Plusieurs exigences ...  **dans la bienveillance !!!!**

- **Continuité** dans les apprentissages ;
- **Explicitation** des apprentissages ;
- **Personnalisation** et **différenciation** ;
- **Evaluation et critères clairs (acquis et capacités de progression)** ;
- Recours au **numérique** ;
- Travail en équipe (**vocabulaire et outils communs**) ;
- Réflexion sur les **contenus et méthodes** (enseignant : **porteur de culture**) ;
- Secondaire : création de compétences et de connaissances en partie **transversales** ;
- **Mixité sociale et scolaire** (normes de comportements) ;
- **Pratiques coopératives** (devoirs en classe, enjeu d'égalité...) ;

*Décoder  
Faire sens  
Définir les  
exigences  
Bannir l'arbitraire  
Egalité*

Il convient de réaffirmer que l'**hétérogénéité** stimule l'**émulation**, l'**imprégnation** jusqu'aux **comportements** et à l'**expression orale**...

### 5) Un changement de regard

---

*Postulat d'éducabilité : croire en la réussite de chacun est le premier pas vers la réussite de tous*

---

- Faire évoluer son regard en tant qu'éducateur : 1<sup>er</sup> geste professionnel ;
- Situer les savoirs dans leur dimension sociale ;
- Utiliser les «**objets culturels**» comme «médiateurs d'apprentissage» ;
- S'approprier les «**valeurs**» d'un **enseignement juste et solidaire** ;
- Créer des «**alliances éducatives** » : s'appuyer sur une véritable communauté éducative.

*Faire un « pari  
optimiste et  
inébranlable » sur  
la réussite de tous  
nos élèves*

(à noter : au sein du CNIRE figurent des représentants des autres ministères : Agriculture, Outre-mer, Ministère des familles, de la Ville, de la Justice ainsi que des représentants de l'ANARÉ (Association Nationale des Acteurs de la Réussite Educative)

- projets éducatifs de territoire (PEDT) ;
- Programme de Réussite Éducative (PRE) créé en 2005

Une approche globale de l'enfant est une condition de résultats, dès la petite enfance ...

- Valoriser le rôle des parents : «mallette des parents», «cafés des parents» ;
- Contact et cohésion entre les cycles ;
- Multiplier les projets inter établissements ;
- Echanges avec les coordonnateurs au sein des réseaux d'éducation prioritaires (REP)

*Valorisation,  
Généralisation,  
Communication*

### 6) L'École doit faire sa part !!!

---

*Le rôle de l'École : tenter de réduire les écarts*

---

Cela doit se faire sur deux plans : «**macro**» et «**micro**».

- Dans les structures ;
- Dans ma classe, mon établissement, mes pratiques ;
- Dans les évaluations : **critère majeur** en vue de la réussite de tous (déjà appliqué ailleurs ...).

## III. INNOVER POUR UNE ECOLE PLUS EFFICACE ?

## RAPPORTS DU CNIRE

### Comment créer une école « efficace » et « agile »

Les axes de travail sont les suivants, définis et explicités en partie ci-dessus

- Axe 1 : Lutte contre les inégalités.
  - Axe 2 : Le Collectif et la capacité du système à inventer, expérimenter et s'adapter.
- 1) **Critères de l'efficacité** :
- Objectifs clairs
  - Evaluation (collective)
  - Moyens différents et adaptés
  - Capacité à accumuler de l'expérience et à la transmettre (recours au numérique)
  - Partage de pratiques

2) **Un établissement formateur et innovant**

#### Etablissements : espaces de formation et de travail coopératif

Il s'agit de créer des réseaux et niveaux au sein de l'établissement mais aussi fonctionner en réseaux entre établissements et d'aller toujours au plus près du terrain, dans une approche collective et coopérative.

Co-élaboration  
Co-formation  
Contexte  
Collectif

- Enclencher l'émergence en établissant une communauté éducative ;
- Engager une culture d'établissement fondée sur l'appropriation du projet et l'engagement partagé.
- Dégager des établissements formateurs :
  - Situation de réussite éducative, grâce aux pratiques innovantes et au travail collectif ;
  - Accent mis sur l'enjeu crucial du climat scolaire ;
  - Conjugaison de compétences individuelles et agencement des savoirs ;
  - Capitaliser sur l'expérience acquise pour transmettre.

3) **Freins**

#### L'enjeu est de « déprivatiser les pratiques enseignantes »

*« Le travail collectif n'aliène pas la liberté pédagogique, mais au contraire peut être vecteur d'une plus grande créativité et liberté. »*

Comment ?

- «Décloisonner les espaces professionnelles» pour «faire équipe»...
- Identifier sa propre spécificité conjugée avec le travail commun ;
- Trouver l'équilibre entre collégialité et «leadership» ;
- Sortir de la culture «égalitaire» pour passer à une acceptation des «missions/responsabilités particulières» ;
- Gérer les tensions entre l'«animation des collectifs» et les «collectifs égalitaires» ;
- Aller vers une nouvelle forme de gouvernance au-delà des représentations.

4) **Une nouvelle conception de la formation**

#### Considérer l'établissement comme un lieu formateur au même titre que l'ESPE

Une nouvelle conception de la formation est à envisager au sein même des établissements, des réseaux, des collectifs. Formation et actions doivent se conjuguer dans le cadre de dispositifs et projets communs.

- Pas de logique descendante ;
- Présence d'un tiers accompagnant ;
- Développement professionnel permanent de chacun ;
- Processus continu : débats, actions, chercheurs, experts.

## RAPPORTS DU CNIRE

**Proposition 2017 : 10 propositions** axées sur les mises en œuvre de l'innovation, sur la gouvernance et la professionnalisation/ auditions/ membres du CNIR/ rappels des rapports précédents)

➤ **Lire le rapport 3:** lien ci-dessous

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/03\\_-\\_mars/97/0/Rapport\\_Cnire\\_2016\\_2017\\_743970.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/03_-_mars/97/0/Rapport_Cnire_2016_2017_743970.pdf)